

Maître Sarah BAYE - Avocat

50, rue d'Antibes - 06400 Cannes

Tél : 04.42.16.02.07 - 04.93.68.54.47 - www.cadji-avocats.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

Sur la Commune de CANNES (06400), 42 Rue Léon-Noël, 17 et 19 Rue Boucicaut et 25 Rue du Docteur Calmette, dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé Résidence L'HORLOGE, cadastré dite commune, lieudit 17B Rue Boucicaut, section CS n°63, savoir : **Lot 51**, consistant en un studio d'une superficie loi Carrez de 28m² au 4ème étage, appartement n°415, entrée 17 Rue Boucicaut avec les 6/1000^e de la propriété du sol et des parties communes générales.

Ledit immeuble ayant fait l'objet :

- d'un règlement de copropriété du 4/09/1972 volume 1083 n°8
- d'un modificatif à EDD du 4/03/1975 volume 2425 n°9
- d'un modificatif à EDD du 9/05/1975 volume 2528 n°11
- d'un modificatif à EDD du 19/11/1975 volume 2810 n°20
- d'un modificatif à EDD Du 12/01/1976 volume 2888 n°7
- d'un modificatif à EDD du 5/04/1976 volume 3011 n°3
- d'un modificatif à EDD du 24/07/1990 volume 90 P n°6587
- d'un modificatif à EDD du 27/06/1997 volume 97 P n°4551, régularisé le 9/09/1997 volume 97 P n°6331
- d'un modificatif à EDD du 21/06/2013 volume 2013 P n°3830
- d'un modificatif à EDD du 6/08/2013 volume 2013 P n°5074

MISE A PRIX : 38.000,00 €

(TRENTE HUIT MILLE EUROS)

(FRAIS DES POURSUITES PAYABLES EN SUS, Y COMPRIS TVA)

ADJUDICATION FIXEE AU JEUDI 25 JUILLET 2019 à 9H00,

à l'audience du Juge de l'Exécution près
le Tribunal de Grande Instance de GRASSE,
37 Avenue Pierre Sépard,

à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des biens immobiliers ci-dessus désignés.

La présente vente aux enchères est poursuivie à la requête du :
**Le FONDS COMMUN DE TITRISATION CREDINVEST,
COMPARTIMENT CREDINVEST 2,**

représenté par sa société de gestion EURO TITRISATION,
Société Anonyme, immatriculée au RCS de BOBIGNY sous le
n° B 352 458 368, ayant son siège social 12 rue James WATT
– 93200 SAINT DENIS, agissant poursuites et diligences en
la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette
qualité audit siège,

**venant aux droits du CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE
DEVELOPPEMENT,**

Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de
124.821.620,00 Euros, immatriculée au RCS de PARIS sous le
n° B 379 502 644, ayant son siège social 26/28 rue de Madrid –
75008 PARIS, en vertu d'un acte de cession de créances soumis
aux dispositions des articles L.214-169 à L.214-175 du Code
Monétaire et Financier, en date du 28 décembre 2018.

Ayant pour avocat Maître Sarah BAYE, avocat postulant près
le Tribunal de Grande Instance de Grasse.

OCCUPATION : Le bien est occupé par des locataires

SURENCHERE : de 10 % possible dans les dix jours de l'adjudi-
cation, par un avocat inscrit au barreau de Grasse.

VISITES PAR LA SCP ZONINO-ZONINO-ERCOLI :

Vendredi 12 juillet 2019 de 11h00 à 12h00

Mercredi 17 juillet 2019 de 14h00 à 15h00

CONDITIONS DE L'ADJUDICATION : L'adjudication aura lieu
aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente
n°18/00193, déposé le 9 novembre 2018 par la SELARL CADJI &
ASSOCIES, Avocats Associés, au Greffe du Juge de l'Exécution
près le T.G.I de GRASSE, où il peut être consulté.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat
postulant près le Tribunal de Grande Instance de GRASSE.

Il devra avoir été consigné entre ses mains par chèque de
banque ou caution bancaire irrévocable à l'ordre du TRESORIER
DE L'ORDRE une garantie financière représentant 10 % de la mise
à prix avec un minimum de 3.000,00 euros.